



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



ONISEP

L'INFORMATION
POUR L'ORIENTATION

Paysagiste

Véritable architecte des territoires, le paysagiste ou la paysagiste invente nos cadres de vie de demain. Pluridisciplinaire, le métier s'appuie autant sur des compétences techniques, créatives qu'économiques.

SOMMAIRE

Le métier

Compétences requises

Où l'exercer ?

Les études

Emploi et secteur

Salaire du débutant

Pour aller plus loin

Niveau minimum d'accès : **bac + 5**

Salaire débutant : **2080 €**

Statuts : **Statut artisan, Statut fonctionnaire, Libéral, Statut salarié**

Synonymes : Architecte paysagiste, Concepteur / conceptrice paysagiste, Conseiller / conseillère paysagiste, Ingénieur / ingénieure paysagiste, Paysagiste-conseil

Secteurs professionnels : Architecture urbanisme paysage, Fonction publique

Centres d'intérêt : J'aime bouger, J'aime la nature, J'ai un bon coup de crayon, Je rêve d'un métier artistique



© Alain Potignon/Onisep

Le métier

Conception

Création de parcs et jardins, rénovation de quartiers, restauration d'espaces naturels, aménagement de pistes cyclables... le ou la paysagiste supervise des projets d'aménagements à des échelles variées, en territoire urbain comme rural. Tout commence par un appel à projet lancé par une collectivité territoriale le plus souvent, ou par des aménageurs privés en charge de la réalisation de nouveau quartiers ou d'habitations.

Concertation

Habilités à répondre à des commandes publiques grâce à leur titre officiel, les paysagistes concepteurs ou les paysagistes conceptrices élaborent leurs propositions à l'aide de représentations graphiques et d'éléments techniques (budgets, études). Durant cette phase de diagnostics et d'esquisses, différents scénarios d'aménagements peuvent être proposés et soumis à la concertation, en tenant compte des caractéristiques naturelles, historiques et sociales des territoires à aménager. Les solutions proposées font évoluer nos usages et nos cadres de vie tout répondant aux enjeux environnementaux.

Description technique

Une fois le projet validé par le commanditaire, il faut constituer les plans et les descriptifs d'intervention détaillés pour les entreprises qui réaliseront le chantier (plans des terrassements, des réseaux d'eau, des sols, des plantations, etc.) et demander les autorisations administratives nécessaires (permis d'aménager, études d'impact). L'ensemble de ces démarches sont souvent menées en partenariat avec des urbanistes, des sociologues, des architectes et des ingénieurs, aux compétences complémentaires.

Suivi de chantier

En charge des projets de A à Z, les paysagistes ont aussi un rôle de direction de chantier quand les travaux démarrent. Ils se rendent alors régulièrement sur les chantiers, afin d'en contrôler l'avancement, de coordonner les différents intervenants (entreprises en charge des travaux, fournisseurs, partenaires), et de s'assurer que leurs préconisations sont respectées.

Compétences requises

Sens de la persuasion

Aucun projet n'étant lancé aujourd'hui sans concertation avec les riverains, savoir impliquer les usagers et faire de la pédagogie est devenu incontournable. Plus généralement, c'est un sens du dialogue qu'il faut avoir avec l'ensemble des acteurs concernés par le projet (élus, commanditaires, instance d'autorisations) pour les convaincre du bien-fondé des projets proposés.

Connaissances environnementales

Création d'îlots de fraîcheur et désartificialisation des sols en zones urbaines, piétonnisation des espaces, restauration de milieux naturels, préconisation d'espèces végétales supportant davantage de sécheresses : l'activité des paysagistes est devenue cruciale. Ils ou elles s'appuient sur leurs connaissances des milieux vivants pour contribuer à la lutte contre les pollutions et à l'adaptation des villes au réchauffement climatique.

Polyvalence de rigueur

Enfin, pour être pertinents et convainquant, si la maîtrise des logiciels de graphisme et de CAO (conception assistée par ordinateur) est indispensable, savoir dessiner à la main reste important, au moins pour réaliser des esquisses. Pour assurer leur rôle de responsable, ils ou elles ont également besoin de compétences en urbanisme, architecture, histoire et géographie, arts, travaux publics, mais aussi en gestion et en droit (droit de l'urbanisme, droit public).

Où l'exercer ?

Au bureau et sur le terrain

Exerçant le plus souvent au bureau, le paysagiste concepteur ou la paysagiste conceptrice se déplace aussi sur le terrain pour effectuer des diagnostics, explorer les lieux du projet, rencontrer les clients ou les habitants et suivre l'avancement des travaux.

De nombreux partenaires

Pendant les projets, le ou la paysagiste collabore avec des architectes, des urbanistes et des ingénieurs, mais aussi avec des entreprises de terrassement, de voirie, des horticultrices, des pépiniéristes, des jardinières et des ouvriers paysagistes qui réalisent les travaux. Autrement dit, il lui faut, grâce à son sens du relationnel, entretenir tout un réseau de contacts.

Salariat ou non

Les paysagistes peuvent être recrutés par des agences de paysagistes, d'architectes, d'urbanistes, des bureaux d'ingénierie ou des collectivités ou organismes publics. Ils ou elles peuvent également exercer à leur compte. Il faut alors partager leur temps entre les démarches commerciales, la gestion et les projets d'aménagement en eux-mêmes.

Les études

Après le bac

3 ans pour préparer le DE de paysagiste (niveau bac + 5), accessible sur concours après un bac + 2 ; 5 ans pour un diplôme d'ingénieur en paysage ou le diplôme de l'école supérieure d'architecture des jardins.

bac + 5

→ [Diplôme de l'École supérieure d'architecture des jardins](#)

→ [Diplôme d'État de paysagiste](#)

→ [Diplôme d'ingénieur de l'Institut Agro Rennes-Angers de l'institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement \(Institut Agro\) spécialité paysage](#)

→ [Diplôme d'ingénieur de l'Institut supérieur d'agriculture - JUNIA](#)

→ [Diplôme d'ingénieur de l'Institut supérieur d'agriculture - JUNIA spécialité paysage](#)

Emploi et secteur

Un métier d'avenir

En raison notamment des réponses qu'il apporte au changement climatique (végétalisation des zones urbaines), le métier de paysagiste concepteur connaît un véritable essor. Les besoins en recrutement sont présents sur l'ensemble de territoire, mais les candidats et candidates sont en nombre insuffisant.

Privé, public et parapublic

Ces paysagistes peuvent exercer à leur compte ou comme salariés dans des agences privées. La fonction publique offre également des débouchés. Autre piste à ne pas négliger : le secteur parapublic et les CAUE (conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement), organismes départementaux créés à l'initiative des conseils généraux et présidés par des élus locaux.

Un titre protégé

Le titre de paysagiste concepteur est un titre réglementé accordé d'office aux titulaires du diplôme d'État de paysagiste.

Évolution de carrière

Manquant de candidats et de candidates, le métier offre à la fois une insertion rapide et de belles progressions de carrière. Avant de se lancer à son compte, il est conseillé d'exercer plusieurs années comme salarié afin de se constituer un réseau.

Secteur

Architecture urbanisme paysage

Salaire du débutant *

À partir de 2080 euros brut par mois.

* variable en fonction du lieu d'exercice, du statut.

Pour aller plus loin

Sur le web

[Fédération française du paysage](#) ↗

[Site de l'Union nationale des entreprises du paysage présentant les métiers.](#) ↗

[Site dédié aux métiers de la biodiversité \(répertoire des métiers et des formations\).](#) ↗

[Site du Centre national de la fonction publique territoriale](#) ↗

Librairie



PARCOURS

Architecture, urbanisme et paysage

Paru le 19/07/2024

Broché • 12,00 € ↗

PDF • 8,00 € ↗

Centres d'intérêt

[J'aime bouger](#) →

[J'aime la nature →](#)

[Je rêve d'un métier artistique →](#)

Autres métiers à découvrir

Responsable des espaces verts

Technicien paysagiste

Ouvrier paysagiste

Élagueur

Urbaniste